

**Action Culturelle - Secteur Ville d'Art et d'Histoire - Participations
de la Direction Régionale des Affaires Culturelles à la réalisation
de deux expositions - Encaissement et réaffectation**

M. LE MAIRE, Rapporteur : Par lettre du 9 juin 1998, la Direction Régionale des Affaires Culturelles a fait savoir qu'elle était susceptible d'apporter son concours financier à deux opérations proposées cette année par le Service Action Culturelle / Secteur Ville d'Art et d'Histoire.

Il s'agit de :

I - L'exposition «*Granvelle, un palais dans sa ville*» présentée dans les locaux de l'Hôtel de Ville.

Celle-ci a été organisée à l'occasion du lancement des travaux du Musée du Temps. Avant d'aborder une présentation du projet de musée au niveau de son contenu, il a paru important de rappeler aux Bisontins et aux touristes, l'histoire de ce prestigieux bâtiment qu'est le Palais Granvelle et de la famille qui en était à l'origine.

Le coût de l'opération s'élève à 200 000 F et se décompose comme suit :

Exposition

Conception	50 000 F
Réalisation	65 000 F
Publicité	<u>35 000 F</u>
	150 000 F

Catalogue

Conception	20 000 F
Réalisation	<u>30 000 F</u>
	50 000 F

Elle est financée comme suit :

Ville de Besançon	130 000 F
Direction Régionale des Affaires Culturelles	70 000 F

II - L'exposition «*Orgues dans la ville*» qui se tient du 18 septembre au 30 octobre 1998 dans les locaux de l'Hôtel de Ville et les actions d'animation qui y sont rattachées.

A l'occasion de l'inauguration de l'orgue restauré de l'Eglise Saint-Pierre qui aura lieu à partir du 9 octobre 1998, il a paru intéressant de mettre l'accent sur la facture d'orgue et de présenter une exposition retraçant l'histoire de l'orgue et présentant plus particulièrement l'art du facteur d'orgues, l'orgue de Saint-Pierre ainsi qu'un traité conservé à la Bibliothèque Municipale rédigé entre 1766 et 1768 par Dom BEDOS de CELLES (qui fait toujours autorité dans le monde de la facture d'orgue contemporaine).

Trois concerts seront organisés les 9-10 et 11 octobre avec la participation d'organistes de renom : Bernard COUDURIER, professeur de la classe d'orgue du Conservatoire de Besançon, Olivier LATRY titulaire des grandes orgues de Notre-Dame de Paris, Martin HASELBÖCK, titulaire de l'orgue de l'Eglise des Dominicains de Vienne (Autriche).

Le coût de l'opération s'élève à 180 000 F et se décompose comme suit :

Concerts :		55 000 F
Exposition :		60 000 F
Communication		65 000 F
plaquettes	50 000 F	
affiches	10 000 F	
programmes concerts	5 000 F	

Elle sera financée comme suit :

Ville de Besançon	150 000 F
Direction Régionale des Affaires Culturelles	30 000 F

Le Conseil Municipal est invité à :

- approuver l'ensemble de ces propositions et leur plan de financement,
- autoriser M. le Maire à solliciter le versement des subventions de la Direction Régionale des Affaires Culturelles,
- encaisser la somme totale de 100 000 F en recettes sur les imputations suivantes : 70 000 F au 92.239/74718.41040 et 30 000 F au 92.21/74718.41000,
- de la réaffecter en dépenses pour 70 000 F au 92.239/6236 (frais d'impression et reliure) 41040 et 30 000 F au 92.21/6236 (frais d'impression et reliure) 41000.

Le Conseil Municipal est invité à statuer favorablement sur ces propositions.

Après en avoir délibéré et sur avis favorable de la Commission du Budget, le Conseil Municipal adopte ces propositions à l'unanimité.

Récépissé préfectoral du 29 septembre 1998.